



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E49973

VALABLE JUSQU'AU 05/12/2026

ÉDITÉ LE

15/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 08/07/2025  
160 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VAL DE BRIEY 320 182 447 RCS BAR

Siret : 320 182 447 00021

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4034720

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000022287865804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000022287865804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : LE BRAS FRERES

69 RUE VICTOR HUGO  
CS 50093  
54803 JARNY CEDEX

Téléphone : 03 82332096

Fax :

Portable : 06 87 28 44 48

Site Internet : <http://www.le-bras-freres.com>

E-mail : [sophie-picard@lebrasfreres.fr](mailto:sophie-picard@lebrasfreres.fr)

Responsabilité légale :

LE BRAS BENJAMIN DIRECTEUR GÉNÉRAL / LE BRAS JULIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 126

Tranche de classification : EFF5

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure) Mention RGE	13/10/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	13/10/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.